**Compte rendu d’Assemblée Générale Ordinaire**

Association : Compagnie des Archers Mâconnais

Adresse : Rue Léo Lagrange, Complexe Jean Burnichon 71000 MACON

Mâcon, le 21 JANVIER 2020

**Procès-verbal de l’Assemblée Générale ordinaire en date du 18 Janvier 2020**

Le 18 Janvier 2020, les membres de l’association se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire à 10H sur convocation écrite adressée par courriel ou courrier postal en date du 9 décembre 2019 et complété par affichage au sein de la Cie.

L’assemblée est présidée par M. CHAMPION Gérard –Président -, assisté de Mme Nicole BERGHMANS, en sa qualité de secrétaire de l’association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 41 membres de l’association sur 59 votants sont présents ou représentés (35 présents/6 représentés). En conséquence, le quorum est atteint et l’assemblée peut valablement délibérer sur l’ordre du jour suivant :

*1 Rapport moral et d’activité, présenté par le Président et approbation et la secrétaire*

*2 Rapport financier présenté par le Trésorier*

*- Approbation des comptes de l'exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019*

*- Approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2020*

*3 Présentation du tarif de la part club des licences 2020/2021 et vote*

*4 Résultat sportif*

*5 Questions diverses*

**Allocution de bienvenue :**

M. Gérard CHAMPION , président de l’association, ouvre la séance et remercie les membres présents d’avoir bien voulu assister à cette assemblée générale. Il salue tout particulièrement la présence de Mrs PAYEBIEN. REYNAUD, MARÉCHAL et un de ses adjoint ainsi que M. V MARICHY

**1/1 - Rapport moral présenté par Gérard CHAMPION, Président**

Le président donne lecture du rapport d’activité pour l’exercice écoulé (voir Pièce jointe 1)

**Vote du rapport moral**

Après discussion et constatant que tous les orateurs et personnes présentes ou représentées ont pu s’exprimer, M. Gérard Champion met aux voix le rapport d’activité qui vient d’être présenté.

***Celui-ci est adopté par 41 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention***.

Pour ce rapport comme pour ceux qui vont suivre, l'adoption nécessite la majorité simple des présents ou représentées, soit 41 voix

**1/2- Rapport d’activités présenté par Nicole BERGHMANS secrétaire**

La secrétaire donne ensuite lecture de son rapport moral pour l’exercice écoulé (voir Pièce jointe 2)*.*

**2 - Rapport financier présenté par Christine COLLADO - VIVAZ, trésorière**

* **Approbation des comptes**

Mme Christine COLLADO - VIVAZ , trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2019. Elle informe l’assemblée que le compte de résultat fait apparaître un résultat positif (voir Pièce jointe N°3) et en donne les commentaires et explications

Les pièces comptables ont été vérifiées par Mr Ph ROUX

**Vote sur l’approbation des comptes**

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s’exprimer, M. G Champion met aux voix le rapport présenté.

***Celui-ci est adopté par 40 voix pour, 0 voix contre, 1 abstentions***

* **Budget prévisionnel**

Mr Gérard Champion donne lecture du budget prévisionnel (voir Pièce jointe N°4)

**Vote sur le budget prévisionnel**

Après discussion et constant que tous les orateurs ont pu s’exprimer, M. G Champion met aux voix le rapport présenté.

***Celui-ci est adopté par 41 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions***

**3 Présentation du tarif des parts club des licences 2020/2021**

Le tarif des cotisations 2020/2021 verra une augmentation de la part club de 5 €. Elle passera de 45 € à 50 €

Cette résolution est adoptée par 41 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention

**4- Présentation des résultats sportifs et vote sur les objectifs de l’association**

Gérard CHAMPION donne lecture des palmarès sportif.

Lors de cette assemblée Gérard Champion appelle pour remettre des récompenses

Evan GARNIER. Martine GRAIN, Myriam VILLELOUP, Lionnel MARQUIS, Adeline GARNIER, Olivier GANIER Karima AQEROUACH Christine COLLADO - VIVAZ, Eric COLLADO - VIVAZ, Adrien MAGNIEN, Amelie LOPES, Romain BUIRON,Christophe JUSSELIN, Mickael NEVERS

ces archers ont représenté la Compagnie lors des BFC et divers championnat de France

LA CIE des ARCHERS MACONNAIS est club formateur BFC. Il est maintenant nécessaire de le rester pour la saison 2021 ce qui constitue l’objectif du groupe des jeunes compétiteurs.

Pour cela 5 jeunes archers doivent dépasser les 500 510 pour les filles et 530 pour les garçons.

**5- QUESTIONS DIVERSES**

**Demande adressée à V Marichy : Comment sont fait les quotas pour le Championnat départemental**

Vincent explique que c’est selon le nombre de participants dans chaque catégorie et selon la place disponible dans les salles organisatrices

Monsieur G Champion laisse la parole à Mr PAYEBIEN, Mr BERTHAUD, Mr MARECHAL Mr V MARICHY

Clôture de l’assemblée générale ordinaire

L’ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

M Gérard CHAMPION déclare la séance levée à 12 heures.20

Rédigé à Mâcon

Le 21 janvier 2020

Le président Le secrétaire